

Zeitschrift:	Sinfonia : officielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres
Herausgeber:	Eidgenössischer Orchesterverband
Band:	23 (1962)
Heft:	4-5
Artikel:	La "Suite divertissante pour orchestre" de Roger Chatelain
Autor:	Cherbuliez, A.-E.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-955880

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

premier mouvement est écrit d'une manière particulièrement transparente et avec un économie admirable dans l'emploi des moyens sonores, les deux flûtes exécutent un filigran extraordinairement souple, léger, gracieux ce qui donne à tout ce mouvement une sérénité charmante. L'Andante (en mi mineur) a une teneur sérieuse, calme, certains chromatismes, les groupes de deux croches (avec l'accent sur la première) lui donnent cependant des tension «secondaires». Le troisième mouvement réunit, après la souplesse gracieuse du premier, la chaleur d'un discours pensif du deuxième mouvement, la logique intérieure d'une fugue double, des contrepoints savants et l'individualisme d'une cadence d'envergure concertante considérable, confiée (de nouveau) au violon solo.

Au **6e concerto** enfin, toutes les violes, gambes et les violoncelles prennent alternativement une attitude qui correspond au concertino d'une part et au grossso d'autre part. Les violes observent notamment une écriture polyphoniques, toutefois les motifs se rapprochent souvent d'accords brisés. L'Adagio n'occupe que les violes, violoncelles et la basse, formant une polyphonie à quatre voix magistrale partant de mi bémol majeur et menat directement au mouvement final. Vif et alerte comme dessin rythmique, il est retenu dans le plan sonore vu l'absence de cordes aiguës (pas de violons!); le thème principal en est caractérisé par des croches rapides et des syncopes incisives.

Dans leur ensemble, les Concertos Brandebourgeois de J.-S. Bach sont un groupe essentiel de concertos pour orchestre de la fin de l'époque baroque; ils anticipent en même temps le style symphonique de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Il est évident qu'il ne sont point du tout «faciles», mais les parties des cordes dans le tutti sont parfaitement accessibles à un orchestre d'amateurs dirigé par un chef expert capable d'obtenir de ses musiciens un effort constant et convaincu. Les solistes, joueurs d'instruments à cordes et à vent, doivent, en général, être des professionnels. C'est l'occasion ici d'engager, si possible, de jeunes artistes suisses qui, peut-être, pourront exécuter, dans le même programme, une oeuvre de musique de chambre appropriée.

La valeur instructive de l'occupation sérieuse avec cette musique sublime est incomparable; elle se transformera, en l'interprétant dans le bon esprit, en énergie musicale de la plus rare qualité dans les coeurs des auditeurs!

Antoine-E. Cherbuliez

La «Suite divertissante pour orchestre» de Roger Chatelain

Nous avons déjà mentionné à plusieurs reprises la «Suite divertissante» que le jeune compositeur prévôtois Roger Chatelain a composée sur la demande de l'Orchestre du Foyer Moutier (voir «Sinfonia» 1961, page 101; 1962, pages 21 et 40). M. Benjamin Liengme a donné de façon pertinente ses impressions sur cette oeuvre contemporaine dans son rapport sur le concert du 15 juin 1961 au cours duquel l'orchestre du Foyer Moutier créa cette Suite («Sinfonia» 1961, pages 101/102). Il l'a fait en amateur attentif et avisé qui a su se faire, dès la première audition, une idée générale de ses valeurs expressives. Qu'il soit permis

à un musicien d'esquisser ici ce que l'étude de la partition lui a permis de constater.

La Suite se compose de quatre mouvements dont le premier, «*Idylle-Introduction*» est très court et sert visiblement à préparer le terrain du deuxième mouvement (Introduction: sol mineur, Habanera [qui, elle, est naturellement une «image de l'Espagne»]: sol majeur). Si la Habanera (au fond une danse originaire du Cuba au caractère afro-cubain et de sa fameuse capitale La Habana) est forcément subordonnée à sa formule rythmique typique (croche pointée, double croche, deux croches dans l'accompagnement, rythme également pointé de la mélodie avec accent sur le début de la mesure), l'introduction donne à «l'Idylle» une expression méditative (début, parties en piano) d'une part, mais singulièrement tendue d'autre part (le forte et le fortissimo syncopé). Ceci se traduit, ce à quoi l'on devait s'attendre, par l'emploi de dissonances qui restent cependant dans le cadre du postromantisme.

Le dessin mélodique de la *Habanera* montre une différenciation rythmique assez poussée, il est surtout secondé d'une manière intéressante par une deuxième mélodie en contrepoint libre augmentant de façon heureuse l'intérêt de ce mouvement de danse qui, en somme, est moins tendu que l'Idylle, plus équilibré dans sa substance expressive (ce qui est bien assez conforme au caractère de la Habanera, gracieuse et élégante). Les nuances de ce morceau sont cependant plutôt vigoureuses, le forte et le fortissimo y jouent un rôle important.

Le troisième mouvement revient au genre du «*Prélude*» (ce qui subdivise toute la suite en deux moitiés à peu près égales). La syncope au début de la mesure 5, 6, 11, etc. de la Habanera se reproduit ici sous forme d'un motif obstiné soit de la mélodie soit de l'accompagnement (mesure 5, 6, surtout 10) (ce qui n'est pas sans certains dangers d'ordre psychologique et esthétique). Nous ne pouvons pas déterminer si le contrepoint de la deuxième voix à partir de la mesure 14 de ce prélude (notes constitutives: fa, ré, si bémol) est intentionnellement ou non en relation avec la mélodie de la Habanera (sol/fa, ré, si bémol); la partie médiane du Prélude (mesures 14—26) nous semble être particulièrement intéressante au point de la polyphonie libre aux dissonances modernisantes, ainsi que la fin, soulevée, pour ainsi dire, d'un trait rapide et capricieux.

La «*Fanfare*» est une marche (finale) aux accents pesants, aux rythmes solides et un peu massifs. La tonalité en est libre en ceci que ce mouvement débute clairement sur le ton de si bémol majeur (ce qui serait la relative de sol mineur par quoi commence l'Idylle), se termine en fa, tandis que le Trio accuse le ton traditionnel de la sousdominante. L'intérêt de la partie principale de cette marche nous semble résider surtout dans l'enchaînement d'accords puissants de la mesure 11 à la mesure 21 (ici aussi il y parenté de dessin de notes constitutionnelles: mi b, si b, sol, plus tard sol b, ré b, si b). Le Trio présente d'abord un chant accompagné d'accords à trois sons; en répétant ce chant avec le même accompagnement, il est amplifié par un contrepoint et une nouvelle série d'accords à trois sons à l'aigu.

L'instrumentation nous a paru être adroite, appropriée et douée d'un bon sens pour les timbres et le coloris orchestral. Les cordes et les bois prévalent dans l'Idylle (sauf au fortissimo mentionné!), la mélodie principale de la Habanera est confiée au hautbois, ensuite aux premiers violons. Les cors donnent au Prélude sa couleur intime et «plain air», le motif obstiné est ensuite confié aux violons. La partie centrale commence par les cordes, et finit par l'intervention des bois et des cuivres. La mélodie du Trio de la Fanfare est chantée par les cors, les cordes accompagnent en pizzicato; sa reprise (mesure 9 du Trio) la place aux altos avec le contre-chant aux bassons.

La «Suite divertissante» de Roger Chatelain mérite d'être étudiée et jouée par nos sections; son style n'est presque jamais surchargé (ce qui est souvent le cas dans les premières œuvres de jeunes compositeurs), son écriture montre sans doute des traits individuels, elle contient des éléments expressifs sympathiques et elle est accessible aux orchestres d'amateurs.

A.-E. Cherbuliez

Rechnungen des Eidg. Orchesterverbandes pro 1961
Comptes de la Société fédérale des orchestres pour 1961

A. Bilanz per 31. Dezember 1961 — Bilan au 31 décembre 1961

AKTIV/ACTIF		PASSIV/PASSIF	
101. Kassa/Caisse	118.10	201. Kreditoren/Créanciers . . .	2 119.25
102. Postcheck/Ch. postaux . .	2 371.75	211. Transitorische Passiven	
103. Bank/Banque	2 567.60	Passifs transitoires . . .	1 900.—
104. Debitoren/Débiteurs . . .	945.20	221. Eigenkapital	
105. Depot SVB/Dépot BPS . .	2 946.25	Fonds propres	2 678.85
111. Delegiertenabzeichen		222. Musikfonds	
Insignes délégués	1.—	Fonds de musique	2 946.25
112. Veteranenabzeichen		223. Katalogfonds/Fonds pour	
Insignes vétérans	1.—	le catalogue	2 500.—
113. Kataloge/Catalogues . . .	1.—		
114. Musikalien/Musique			
(Bibliothek/Bibliothèque) . . .	3 107.50		
115. Mobilien/Mobilier	1.—		
116. Bestellblöcke			
Blocs de commandes	1.—		
117. Ehrenveteranenabzeichen			
Insignes vét. d'honneur	1.—		
122. Verrechnungssteuer			
Impôt anticipé	81.95		
	<hr/> 12 144.35	<hr/> 12 144.35	